SMICTOM LOT-GARONNE-BAÏSE (Siren : 200020550)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Aiguillon
Arrondissement	Agen
Département	Lot-et-Garonne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	16/06/2009
Date d'effet	01/11/2009

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Jean-François SAUVAUD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	17 Avenue du 11 Novembre
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	47190 AIGUILLON
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires et fiscalisées des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	46 137
Densité moyenne	40,96

Périmètres

Nombre total de membres : 5

- Dont 5 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
47	CC des Coteaux de l'Albret (244700498)	CC
47	CC du Canton de Prayssas (244701439)	CC
47	CC du Confluent (244701462)	CC
47	CC du Mézinais (244701496)	CC
47	CC du Val d'Albret (244700506)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés *- d¿assurer ou faire assurer les collectes et le traitement des déchets ménagers ainsi que les déchets autorisés par arrêté préfectoral et ce conformément à la législation en vigueur - de mettre en place les moyens nécessaires tant du point de vue de la collecte que du traitement pour permettre la protection et l¿amélioration de l¿environnement - d¿effectuer des prestations de services, dans le cadre de ses compétences, au profit de collectivités non adhérentes*
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *- d¿assurer ou faire assurer les collectes et le traitement des déchets ménagers ainsi que les déchets autorisés par arrêté préfectoral et ce conformément à la législation en vigueur - de mettre en place les moyens nécessaires tant du point de vue de la collecte que du traitement pour permettre la protection et l¿amélioration de l¿environnement - d¿effectuer des prestations de services, dans le cadre de ses compétences, au profit de collectivités non adhérentes*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
47	Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés en Lot et Garonne (254702582)	SM ouvert	2 440

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)